

ENSEMBLE

Éducation Nationale

ISSN 1244.0701

N° 225

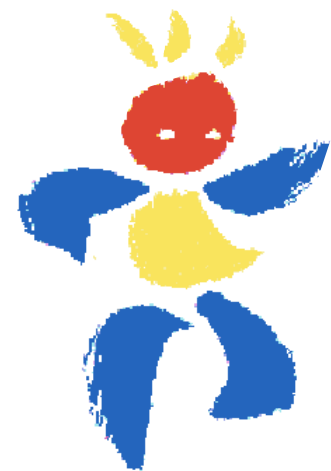
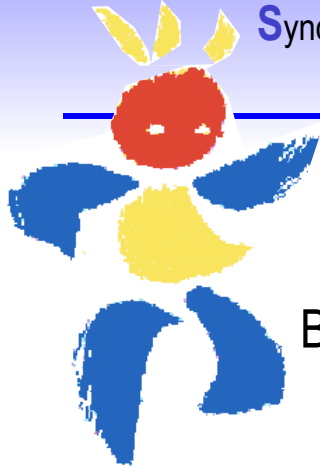


septembre 2011

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegc (SNUIPP)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE

ENSEMBLE SNUIPP 48 - Espace Jean Jaurès, 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 Email: snu48@snuipp.fr
Commission paritaire de presse N° 0412 S 06095 - Directrice de la publication : Sandrine Baumlé - Dépôt légal : 21.09.2010 Prix 2 €



Budget de l'Éducation nationale,
suppressions de postes,
réforme de la formation,
charge de direction, scolarisation
des élèves en situation de handicap :
à l'occasion de sa conférence de presse
de rentrée, le SNUipp-FSU
a fait le point sur la situation de l'école,
avançant ses propositions
et rappelant l'appel à la

grève du 27 septembre

Rassemblement à 11 heures,

Place Urbain V à MENDE.

Pour le service public d'Education

SOMMAIRE

- Société : Solidarité ; Communiqué unitaire ; Intéressement collectif : Danger ! p. 2
- Éditorial : Investir l'avenir ! ; Taxer les mutuelles ; Direction d'école p. 3
- CTPD et CAPD de rentrée : Déclaration FSU ; CR CTPD ; CR CAPD p. 4 et 5
- Métier : EVS AVS ; Recrutements ; Natation ; Sécurité responsabilité ; Lu au BO p. 6
- SNUipp-FSU : Renseignements pratiques ; Élections : Appel à voter p. 7
- Agir Ensemble : Se syndiquer ; Mis au Net p. 8

Demi-journée
d'informations
syndicales

Mercredi 12 octobre
à 9 heures à Mende,
Espace Jean Jaurès
(au-dessus de l'IUP)

Ordre du jour
et modalités sur Ensemble
du mois d'octobre
et sur <http://48.snuipp.fr>

Philippe WAIN, directeur de l'école de Bauzy (Loir-et-Cher), vient d'être déplacé par l'Inspectrice d'académie car il refuse le dispositif Base-élèves. En dehors de toute procédure réglementaire, l'Inspectrice justifie sa sanction par "*l'intérêt du service*". Le SNUipp-FSU 41 et les élus du personnel se sont placés en permanence aux côtés de leur collègue et ont appelé à un rassemblement à l'occasion de la CAPD, le 30 août. Un comité de soutien a été créé.

<http://41.snuipp.fr/spip.php?article748>

Le SNUipp-FSU est intervenu auprès au ministère.

A Montpellier, le rapporteur public du tribunal administratif a émis des conclusions favorables à notre ami **Bastien CAZALS** aussi injustement sanctionné pour le même motif. Il "*ne se verra pas notifier de blâme ... et surtout retrouvera ... son statut de directeur... avec effet rétroactif au 1er septembre 2009*". (ML 8/09)

Communiqué

CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires

Le gouvernement a annoncé le 24 août des mesures censées réduire "*le déficit de la France*". Les organisations syndicales CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires en dénoncent le caractère injuste et inéquitable.

La facture est principalement supportée par les salariés et les consommateurs.

Le gouvernement ne remet pas en cause les niches fiscales dont on sait qu'elles n'ont aucune efficacité économique et sociale. La contribution des plus hauts revenus reste symbolique et n'est pas de nature à réduire les inégalités.

Pour relancer la croissance, en respectant les impératifs de développement durable, réduire les inégalités et maîtriser les déficits, une politique visant une autre répartition des richesses et favorisant le développement économique et social est incontournable.

Cela suppose des réformes structurelles importantes comme une réforme globale de la fiscalité intégrant une plus grande progressivité, une politique industrielle coordonnée au niveau européen, des services publics de qualité.

Cela appelle aussi des mesures urgentes :

Abandonner la taxation des complémentaires santé ;

supprimer les exonérations et la défiscalisation des heures supplémentaires ; conditionner toute aide publique à son efficacité sociale et économique, aux politiques sociales dans les entreprises.

Mettre en œuvre la taxe sur les transactions financières.

Faire de l'emploi, en particulier celui des jeunes, une priorité.

Stopper les suppressions d'emplois dans la Fonction publique.

Soutenir le pouvoir d'achat notamment des plus bas revenus et réouvrir les négociations salariales dans les entreprises et la Fonction publique pour réduire les inégalités notamment entre les femmes et les hommes.

Les organisations syndicales estiment indispensable l'intervention des salariés pour peser sur le gouvernement, le patronat, les débats parlementaires en cours et à venir.

Elles décident d'une journée nationale d'action interprofessionnelle

le mardi 11 octobre 2011.

Partout, le débat sur le contexte, les enjeux et les modalités (manifestations, rassemblements, arrêts de travail, etc.) est nécessaire pour construire cette journée.

Les organisations se retrouveront le 15 septembre 2011.

Montreuil, le 1^{er} septembre 2011.

Intéressement collectif dans la Fonction publique :

Danger !

Le décret instituant une prime d'intéressement collectif dans la Fonction publique de l'État a été publié au JO du 1er septembre. Le gouvernement ayant échoué à obtenir la signature ne serait-ce que d'une seule organisation syndicale sur le protocole d'accord proposé à l'automne 2009, a choisi de publier ce décret sans aucune concertation, une méthode détestable sur la forme pour un texte dangereux sur le fond.

La rémunération à la performance oriente l'activité professionnelle vers les tâches mesurées, au détriment de toutes les autres, au mépris de la cohérence de ces activités dont la qualité ne saurait se mesurer à l'aune des seuls effets immédiatement quantifiables.

Les effets pervers sur la qualité du service rendu, les stratégies de tricherie sont inhérents à ces dispositifs, qu'il s'agisse de valoriser une "*performance individuelle*" au travers de la PFR (prime de fonctions et de résultats) ou la "*performance collective*".

Le ministre y voit un moyen de motiver les agents. Il cache que, par principe, le versement de la prime ne saurait concerner qu'un agent sur 4 ou 5, quand bien même l'ensemble des services concernés auraient été efficaces dans l'atteinte des objectifs promus. Il y a là des dispositions vexatoires, sources de démotivation, de concurrence des services entre eux quand il faut rechercher des coopérations.

Pour la FSU, la motivation des personnels de la Fonction publique se construit par le sens de leur travail, la fierté de servir l'intérêt général. L'efficacité du service dépend largement des moyens consacrés aux missions et à la qualité de la formation des personnels. Les conséquences négatives de la RGPP sont à ces égards aussi particulièrement lourdes.

Pour la FSU, l'urgence est de revaloriser les traitements par une augmentation du point d'indice. Il convient d'inverser les politiques en œuvre pour faire de la fonction publique et de ses services des atouts pour lutter contre la crise. Elle s'opposera dans les ministères à la mise en place de ces dispositifs.

Investir l'avenir !

Face à une crise qui s'amplifie au niveau européen, le gouvernement cherche à convaincre qu'il n'y aurait pas d'autres choix que l'austérité. Il propose d'un côté des mesures ponctuelles et réduites de taxation des hauts revenus, de l'autre, réforme des retraites, suppressions massives d'emplois publics, RGPP et stagnation du pouvoir d'achat pour les salariés ! Où est l'équité ? Et la Fonction publique reste particulièrement menacée par ces choix.

L'argument de la dette publique et la logique de baisse des dépenses publiques sont de mauvais choix pour sortir de la crise. Ils servent aussi d'écran de fumée aux mesures nécessaires. Pour relever les défis économiques, scientifiques, culturels et écologiques à venir, la FSU s'adresse aux parlementaires pour agir plutôt sur l'emploi, le pouvoir d'achat, la fiscalité.

Et il est temps de considérer les services publics et la Fonction publique comme des investissements d'avenir créateurs de richesses et facteurs de cohésion sociale !

Pour imposer ces débats et peser sur les choix, pour "donner un avenir à la Fonction publique", l'intervention des personnels est indispensable. Rendez-vous notamment dès le 27 septembre avec la grève unitaire dans l'Éducation et le 11 octobre pour une journée d'action interprofessionnelle.

Mende, le 8 septembre 2011.

"Taxer les mutuelles" !

Ensemble a recueilli la réaction du président de la section MGEN Lozère.

Le taux de la taxe spéciale sur les Conventions d'Assurance sur les "contrats solidaires et responsables" qui représentent désormais la quasi totalité des contrats des complémentaires santé, **va passer de 3,5%** (taux déjà perçu comme injuste l'an dernier) **à 7%**. Cette mesure est pénalisante pour les classes populaires et moyennes. Cela ressemble fort à un "impôt sur la maladie" car les cotisations des adhérents devront suivre, à un moment ou à un autre.

Direction d'école

Consigne syndicale en Lozère

Le ministère a annoncé le 9 septembre, le recrutement de 4 000 nouveaux contrats aidés pour l'aide administrative. C'est un premier pas mais on reste loin du compte. Depuis la rentrée, les non renouvellements et annulations de recrutements se sont poursuivis sur le terrain, sans prise en compte des personnels concernés. Ce seront près de 10 000 écoles qui auront été touchées. En Lozère, pour mémoire, le nombre d'EVS pour l'aide administrative est passé de 63 à 12 pour la rentrée 2011. Plus concrètement : 4 personnes par circonscription à "se partager" sur les plus grosses écoles. Pas formés, payés une misère et aujourd'hui obligés de se déplacer sur plusieurs écoles... Le SNUipp-FSU continue à porter des exigences fortes pour la direction et le fonctionnement de l'école : les questions concernant la redéfinition des missions assignées aux directeurs, le temps accordé pour effectuer les tâches, la création d'un métier qualifié d'assistant administratif doivent être clairement posées. Des évolutions sont nécessaires. Dans l'attente, le SNUipp appelle les écoles à poursuivre l'action *Je réponds quand j'ai le temps*. **Les directeurs et directrices se consacrent en priorité aux missions éducatives. Toute autre demande administrative ne sera pas traitée.** Le SNUipp-FSU 48 a informé l'administration lors de la CAPD du 8 septembre (voir page 5) de sa décision de **durcir, au plan local, le mot d'ordre national Je réponds quand j'ai le temps** en demandant aux collègues directeurs de **bloquer les documents administratifs**, sauf documents pouvant porter préjudice aux collègues, enfants et familles, **jusqu'à la fin du mois de septembre**. Ce mot d'ordre pourra être éventuellement reconduit en octobre.

Une **motion du conseil des maîtres** à voter dans chaque école et à adresser à l'IA sous couvert de l'IEN, est disponible sur le **site SNUipp Lozère**. Le SNUipp-FSU appelle à nouveau ses partenaires à mener cette bataille dans l'unité. Les exigences pour la direction, le fonctionnement de l'école seront portées lors de la journée de grève unitaire du 27 septembre prochain.

CTPD et CAPD ...

Déclaration de la FSU Lozère

Le gouvernement au travers de plusieurs budgets successifs "massacre" littéralement l'Éducation nationale.

Après 50 000 postes supprimés, ce sont pour cette rentrée 2011, 16 000 nouvelles suppressions dont près de 9 000 dans le premier degré.

En Lozère, dans le premier degré, la carte scolaire 2011 a été catastrophique puisque ce sont 8,25 postes qui ont été fermés, le département devant en rendre 7 au Ministère !

Dans le second degré, malgré la hausse globale des effectifs, ce sont près de dix emplois d'enseignants qui ont été retirés ! Les baisses de recrutement d'enseignants conduisent à ce qui devait inévitablement arriver : le non-pourvoi de postes par des titulaires : CPE en Vie Scolaire, Enseignants, et des disciplines deviennent sinistrées : l'Anglais en est l'exemple le plus frappant, mais aussi la Documentation, les Arts plastiques, l'Éducation musicale. Les chefs d'établissements sont invités à rechercher et proposer des candidats-contractuels mesurant en même temps les conditions scandaleuses qui sont faites à ces personnels en terme de salaires.

Dans le premier degré, dix postes non pourvus par des titulaires à cette rentrée est une situation jamais vue. Pour pallier à ce manque de personnels, l'administration a déjà bloqué à l'année de nombreux titulaires remplaçants. La FSU est très inquiète en ce qui concerne le déroulement des remplacements à venir (absence, maladie, formation) par des personnels titulaires qualifiés.

La situation concernant les missions jusqu'alors assurées par des personnels sous contrats aidés est bien plus que "préoccupante". Elle est devenue insupportable dans les écoles, avec la fin des emplois de vie scolaire affectés à l'aide administrative aux directeurs. Dans le second degré,

ces personnels étaient souvent affectés à des missions de surveillance en renfort des assistants d'éducation.

Sept emplois ont été prélevés dans le département à cette rentrée scolaire ; les services de vie scolaire sont donc mis en grande difficulté y compris pour assurer la question de la sécurité. La pression quotidienne va s'accroître sur les services administratifs qui faisaient face à la baisse des emplois et à l'augmentation des tâches par le recours à ces personnels précaires. Quant à la maintenance informatique des établissements du second degré, en l'état, c'est la catastrophe annoncée à l'heure où l'on parle beaucoup d'Espace Numérique de Travail.

Et 14 000 suppressions sont programmées dans le budget 2012 ! La **déclaration** du Président de la République en juin dernier en visite électorale à **La Canourgue** sur l'arrêt de nouvelles suppressions nettes de classes dans le premier degré en 2012, trouve là ses limites. De plus, il confirmait aussi le non remplacement d'un enseignant sur deux partant à la retraite. Les mesures préélectorales épargneront peut-être, pour un an, telle ou telle classe du premier degré, mais les moyens donnés pour l'Éducation en Lozère et partout en France, seront encore réduits.

La FSU demande l'abandon du dogme ultralibéral du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite. Elle refuse de faire payer à l'École, dont dépend l'avenir du pays, ou aux autres services publics garants de justice sociale, la "dette" alors que l'accumulation de la richesse s'étale tous les jours dans les media et que le déficit des budgets n'interrompt ni l'aide aux plus riches ni les dépenses militaires.

NB. Les parties en caractères gras sont de la rédaction d'Ensemble.

L'ordre du jour du CTPD

portait sur deux points :

- Approbation** du PV du 4 avril
- Ajustements** de Rentrée 1er degré. D'autre part des "**questions diverses**" adressées avant le 6, à l'Administration.

La FSU a demandé que soit ajouté :

- La situation des EVS AVS et assistants de scolarisation et la maintenance informatique 2e degré.
- Le calendrier dérogatoire.
- La formation continue 1er degré et le remplacement.
- Les élections professionnelles.

Compte-rendu du CTPD

Rentrée sans Inspecteur d'Académie. C'est le Secrétaire Général qui fait fonction.

De l'aveu même de l'administration, cette année sera particulière du fait des retraits d'emplois (*8,25 postes fermés lors de la dernière carte scolaire*) et du faible recrutement des PES (Professeurs des Écoles Stagiaires) : seulement 3 cette rentrée.

C'est près d'une dizaine de postes qui restent vacants en septembre !

Situations examinées :

- Saint Etienne Vallée Frse** : 44 élèves inscrits.

L'administration propose "*l'ouverture conditionnelle*" de la **troisième classe**.

- Mende Fontanilles élémentaire** : 38 élèves inscrits.

L'administration propose "*l'ouverture conditionnelle*" de la **troisième classe**. Elle précise que pour réaliser ces deux "*ouvertures*" elle devra lors des CTPD et CDEN d'automne fermer deux postes (probablement deux postes de titulaires remplaçants).

Le SNUipp-FSU a demandé au vu des effectifs, que ce soit de vraies ouvertures qui soient effectuées.

Il a aussi demandé l'ouverture de la quatrième classe au Chastel-Nouvel : 51 élèves inscrits,

ainsi que l'ouverture de la sixième classe à Rouffiac : 83 inscrits.

L'administration reconnaît que ce sont des situations "à surveiller", mais elle ne prévoit pas d'ouverture pour cette année.

...de rentrée

Compte-rendu de la CAPD

Ajustements

Exeat - Ineat

- GIBERT Valérie (départ)
- ROUX Jessica (départ 34)
- LOPEZ Karine (venant du 36).

Récapitulatif des nominations

faites depuis début juillet voir aussi
ENSEMBLE n° 224 d'Août page 3,
s'y ajoutent :

- LES MONTS VERTS (Le Bacon)
Dir. 1 cl. : **GAILLARD Nadège.**
- AUMONT-AUBRAC Adj. :
IBRES Sylvain.
- VEBRON Dir. 2 cl. :
ALBOUY Séverine.
- SAINT ANDRE CAPCEZE
Vielvic Adj. : **LOPEZ Karine.**

Temps partiels :

- BEDOUES 1/2 Adj. + BARRE
DES CEVENNES 1/4 Adj. :
BERNARD Alice.

Réintégration disponibilité :

- CHANAC Adj. Angl. :
BERNAT Soazig.

PE stagiaires :

- LE MONASTIER Adj. :
ANTOINE Muriel.
- MENDE Groupe Jean Bonijol
Adj. élém. : **Séverine CHAPTAL.**
- MARVEJOLS La Coustarade
Adj. mat. : **PONGE Liselotte.**

Mesures de rentrée

postes pourvus à l'année par des TR

- MENDE Fontanilles Les Terres
Bleues, 3e classe élémentaire
- ST ETIENNE VALLEE
FRANCAISE 3e classe.

Postes vacants

- BEDOUES1/2 Adj.
- LE BLEYMARD TR BD
- FLORAC El. TR BD (2 postes)
- MENDE Maison d'arrêt
- MEYRUEIS Adj. 1/4
- MONTRODAT + CHIRAC +
LE MONASTIER
- PONT DE MVERT Adj. Angl.
- ST MICHEL DE DEZE Dir. 2 cl.

Du jamais vu en Lozère.

Il reste à ce jour 6,75 postes vacants.
Un second ineat de l'Indre
est toutefois encore possible.

Pour le moment, l'IA n'a pas
l'autorisation de recruter des
contractuels dans le premier degré,
la question est cependant sur le
bureau de ministre : "ce n'est pas
une décision financière mais
politique".

Le SNUipp-FSU s'est opposé
au recours à des contractuels.
L'administration propose que le poste
de la maison d'arrêt de MENDE soit
pourvu par un contractuel second
degré.

Les postes encore vacants seront
pourvus par des TR ZIL OU BD,
à l'exception des 3 postes de TR BD
qui demeureront vacants.

Le SNUipp déplore cette nouvelle
diminution du potentiel de
remplacement.

A ce jour, parmi les 18 TR BD, 15
sont d'ores et déjà affectés sur des
remplacements longs.

L'administration n'a pas fourni de
récapitulatif sur la situation des TR
ZIL mais à notre connaissance, celle-
ci n'est guère plus brillante avec bon
nombre de collègues déjà bloqués
pour l'année. La capacité de
remplacement est donc très réduite
et le SNUipp-FSU 48 sera vigilant sur
ce point.

Direction d'école

(Voir page 3)

Devant la surcharge de travail
des directeurs, du fait notamment
du non renouvellement de l'aide
administrative, le SNUipp-FSU 48
a fait part de sa décision de durcir
le mot d'ordre national « *Je réponds
quand j'ai le temps* ».

Ce mot d'ordre pourra être
éventuellement reconduit en octobre.

Rapports d'inspection

Certains collègues inspectés
en janvier ou février n'ont toujours
pas reçu leur rapport d'inspection
et donc leur note : l'administration
assure toutefois que cela n'aura pas
d'incidence sur le barème des
promotions (pour toute inspection
effectuée avant le 31/08/2011,
c'est bien la note qui s'y rapporte
qui sera prise en compte).

Compte-rendu du CTPD (suite)

Questions diverses

Réponses de l'Administration au SNUipp.

Formation continue, remplacements :

Le PDF devrait parvenir aux écoles
le mercredi 14 septembre.

Saisie des vœux du 18 au 27.

Suite à l'interrogation du SNUipp,
l'administration précise que le nombre
de participants sera ajusté à la réalité
des moyens de remplacements
(4 à 6 stagiaires par session)
et reconnaît que l'offre de formation sera
moindre cette année.

*La FSU a réaffirmé sa conviction :
les remplacements ne pourront pas
être assurés de façon satisfaisante,
et ce de façon bien plus criante encore
que l'année passée.*

Calendrier dérogatoire :

Les propositions de calendrier, faites
au dernier CTPD, qui concernaient
les ponts du 1 et du 8 mai
ont été rejetées par le recteur.
*Ce ne sera pas sans conséquence
pour les internats et les internes !*

EVS AVS :

A la demande de la FSU,
un état des lieux concernant la situation
des EVS, AVS et nouveaux assistants
de scolarisation a été fait
pour le premier et second degré
et par mission (aide à la direction,
handicap et vie scolaire).

Pour le premier degré, de 60 EVS (en
septembre 2010) d'aide à la direction,
notre département ne bénéficie plus que
de 12 supports.

Soit 48 suppressions d'emplois !

Pour le handicap, 24 EVS à mission
d'AVSi et 14 AVSi (statut de AED).
A cette rentrée, 5 auxiliaires de
scolarisation devraient être recrutés.
Ces nouveaux personnels sont recrutés
sur des statuts d'AED (35 heures)
pour 3 ans, renouvelables une fois.
A terme, il est prévu qu'ils remplacent
les EVS.

**La FSU et ses syndicats ont dénoncé
la perte de tous ces emplois**
tant pour les personnes elles-mêmes
que pour les écoles où elles apportaient
une aide reconnue et indispensable.

Emplois et Auxiliaires de Vie scolaire

La situation des EVS de préoccupante en 2010 est devenue alarmante à cette rentrée 2011.

La circulaire de la DGESCO (Direction Générale des Affaires Scolaires) du 4 juillet dernier signe leur arrêt de mort. Il y est demandé dès à présent de ne plus : "procéder à aucun recrutement ni renouvellement, y compris pour les contrats n'ayant pas atteint la durée maximum. Des contrats aidés d'accompagnement des enfants handicapés peuvent toutefois être proposés aux assistants administratifs dont le contrat est susceptible d'être renouvelé".

Par contre : "il est procédé en priorité au recrutement des assistants de scolarisation et renouvellements et recrutements supplémentaires de contrats aidés de manière à répondre aux prescriptions des MDPH (Maison Des Personnes Handicapées) dès la rentrée 2011".

En Lozère dans le premier degré, la situation est la suivante (bilan de l'administration) à ce jour :
- EVS aide à la direction : 12
- EVS handicap (mission AVS-i) : 24
- AVSI (Statut d'Aide Éducateur /AED) : 14
- Assistant de scolarisation : 5 recrutés pour

la rentrée 2011
Assistant de scolarisation ?
Encore un nouveau statut ?
Mais non il s'agit toujours de personnels accompagnant dans nos écoles les enfants en situation de handicap. Ils sont recrutés après le bac avec un statut d'AED, sur la base de 35 heures, 3 ans renouvelables une fois. Là encore du bricolage et la précarité....

Multiplier les appellations et les missions de ces personnels a créé une confusion totale dans l'esprit de tous....
Qui est qui ? Et qui fait quoi ?

Il est évident que l'aide à la direction sous cette forme vit ses dernières heures. Toutefois des manœuvres électorales ne sont pas à exclure du style de la rallonge de 4000 postes annoncée le 9 septembre... (pour rappel 6314 EVS aide administrative ont été supprimés au 1er janvier 2011). Ne soyons pas dupes.

Le SNUipp-FSU estime que l'aide à la direction et l'accompagnement des enfants en situation de handicap méritent mieux que ce bricolage qui perdure depuis 6 ans.

Il exige un véritable métier, avec un vrai statut et une formation.

Recrutements : la mission "Grosperin"

Provocation et danger pour la formation et le recrutement !

Le rapport "provisoire" issu de la mission parlementaire sur "la formation initiale et le recrutement des enseignants" est publié.

S'il reprend certains des jugements critiques à l'égard de la réforme actuelle, c'est pour exprimer des propositions provocatrices et dangereuses.

En fait, le rapport instrumentalise les nombreuses auditions réalisées pour développer l'essentiel du projet UMP.

C'est ainsi qu'il propose :

la suppression du recrutement par concours, remplacés par le master, le recrutement des enseignants par les hiérarchies locales, la suppression de la formation des enseignants stagiaires et également d'autres mesures comme une admissibilité en fin de licence, un "numerus clausus", la centration de la formation sur le socle commun...

La FSU récuse ces propositions qui favorisent le clientélisme au détriment de l'égalité de l'offre éducative sur tout le territoire.

Elle continue d'exiger l'abandon de l'actuelle réforme et fait des propositions pour une réforme améliorant la formation et liant les contenus disciplinaires, didactiques et pédagogiques.

Cela nécessite non les hypothétiques aides évoquées par le rapport mais de réels pré-recrutements, pour que tous les étudiants aient la possibilité de suivre des études de qualité.

Cela nécessite aussi une entrée dans le métier accompagnée avec notamment le retour à des conditions permettant la poursuite de la formation pendant l'année de stage post concours.

La FSU met en garde contre toute tentative de revenir sur le recrutement des fonctionnaires. : le concours est un gage d'indépendance et d'égalité tant pour les candidats que pour les usagers.

Natation

Suite aux multiples interpellations du SNUipp-FSU et d'autres organisations, une nouvelle circulaire sur la natation vient de paraître au BO, annulant les textes précédents et clarifiant les choses.

Lire la circulaire, applicable dès la rentrée 2011 :

<http://www.education.gouv.fr/cid56824/mene1115402c.html>

Sécurité, responsabilité : Guide 2011

Réalisé en collaboration avec la Fédération des Autonomes de Solidarité, il a été envoyé à toute la profession avec la revue [Fenêtres sur cours] de rentrée.

On peut aussi le télécharger sur le site national du SNUipp.

Lu au B.O.

n°31 du 1er septembre 2011

- Relations école-famille : Opération "Ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration" - 2011-2012.
- Programme d'enseignement : Instruction morale à l'école primaire.
- Scolarité du socle commun : Continuité pédagogique.
 - Classe de sixième : Accompagnement personnalisé.
 - Actions éducatives : Actions en faveur de la langue française.
 - Mutations : Candidatures à un poste relevant des réseaux de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et de la Mission laïque française - rentrée 2012-2013.
- Nominations : IEN stagiaires - session 2011.

n°32 du 8 septembre 2011

- Conseil d'école : Modification.
 - Actions éducatives : Commémoration du souvenir de Guy Môquet et de l'engagement des jeunes dans la Résistance (22 octobre 2011).
 - Comité d'Hygiène et de sécurité : programme annuel de prévention. 2011-2012.

Secrétariat départemental (décharges syndicales)

- Sandrine BAUMLÉ**
1/2 ens. référente MDPH Marvejols
1/2 décharge syndicale.
- Jean-Charles DUPENLOUP**
TR BD École élémentaire Florac
1/2 décharge syndicale.
- Sophie FEFFER**
École maternelle Fontanilles Mende adj.
1/4 décharge
- Florence LAZES**
Gr. scol. Jean Bonijol Mende adj. élém.
1/4 décharge
- Nathalie PERRET**
Ecole de Barjac adj. maternelle
1/4 décharge
- Éric DOUET**
TRZIL Aumont-Aubrac

Permanences assurées tous les jours :

- Lundi matin** Sandrine BAUMLÉ
Mardi Jean-Charles DUPENLOUP
Mercredi par roulement
Jeudi matin Sandrine BAUMLÉ
journée Jean-Charles DUPENLOUP
Sophie FEFFER
Florence LAZES
Nathalie PERRET
Vendredi Sandrine BAUMLÉ
- Autres membres du secrétariat
et du Conseil syndical :
selon disponibilité.

Le syndicat est un outil indispensable auquel on a recours à un moment ou un autre de la carrière pour :

- S'informer ou demander conseil
- Permettre les contacts avec l'administration
- Avancer dans une réflexion collective
- Faire respecter ses droits. Etc.....

Le SNUipp-FSU est le **syndicat des instits et des professeurs d'école** majoritaire dans la profession (au plan départemental comme au plan national).

Il est présent dans tous les organismes paritaires (nationaux, académiques ou départementaux).

**Rejoignez-nous,
syndiquez-vous !**

Élections professionnelles

Appel à voter SNUipp-FSU

Par delà nos diversités, nos opinions, nous, institutrices, instituteurs, professeurs des écoles, PEGC, actifs et retraités, employés de vie scolaire (EVS) et auxiliaires de vie scolaire (AVS) de Lozère, appelons à voter pour les listes présentées par le SNUipp et la FSU lors des élections paritaires du 13 au 20 octobre 2011 : CAPD, instance départementale et CTA, instance académique.

- Pour la défense de l'École Publique Laïque et de ses personnels ;
- Pour la satisfaction des revendications : recrutements, formation, aide aux enfants en difficulté, maternelles, direction d'école, remplacements, emplois et auxiliaires de vie scolaire,...
- Pour défendre tous les services publics menacés par une idéologie ultralibérale ;
- Pour renforcer le syndicalisme unitaire dans un contexte de crise du système économique qui n'épargne que les plus hauts revenus.

Les candidats : Sandrine BAUMLÉ, référente MDPH, Marvejols-St Chély d'Apcher ; Alain CABANEL, TR BD Le Collet de Dèze ; Claire CORDESSE, RASED Marvejols ; Jean-Charles DUPENLOUP, TRBD Florac ; Sophie FEFFER, adj. maternelle Fontanilles Mende ; Karine HICAUBERT, adj. La Canourgue ; Florence LAZES, adj. gr. scol. J. Bonijol, Mende ; Christelle MARTIN, adj. Le Chastel Nouvel ; Nathalie PERRET, Adj. Barjac ; Joëlle ROSSIGNOL, maître formateur, gr. scol. J. Bonijol, Mende.

Appellent aussi à se joindre à cet appel :

Ex candidats ou ex élus CAPD : Claude BONNEFILLE, Centre FOL Bec de Jeu, Balsièges ; M. Thérèse CHAPELLE, Florac ; Michèle CHARDENOUX ; Gilles CORNET, Langogne ; Éric DOUET, TRZIL Aumont Aubrac ; Francis FALGUEYRAC ; André FOURETS RASED Florac ; Jean Claude GAILLARD ; Guy GALVIER ; Estelle GILLES, Langogne ; Cathy GONZALEZ ; Marc LOUPIAS ; Mauricette MACH ; Éric MASSON Mende ; Josette QUINTIN ; Michelle LARGUIER, Dir. St Martin de Lans. ; Denise ROCHER ; J. Marc ROUYEYRE ; Arlette SEBELIN ; Samuelle TAURISSON, La Coustarade Marvejols ; Jacques VACQUIER ; Bernard VIDAL

Mais aussi Claudine BOURGEAT EMALA Florac ; Flore BRUN, Rieutort de Randon ; Edmée CAILLON, Florac ; Karine CALMELS, Chanac ; M. Annick et Michel CHABOT ; Lauriane CHABREUIL, Fontanilles Mende ; Jacky CHAMPETIER, RASED Marvejols ; Cécile CHAPEL, Florac ; Dominique CHEYREZY, St Etienne du V. ; Christelle CORNET, Langogne ; Yaël EVRARD Chanac ; Mathilde FOLCO, Barjac ; Jordane GUIGUES, Altier ; Séverine MEGRET, Fontanilles Mende ; Geneviève PAULET, Mende ; Carol PISANESCHI, Le Chastel ; Elodie POUJOL, Marvejols ; Dany ROUYEYRE ; Armand SEBELIN ; Olivier TAURISSON Fontanilles Mende ; Maryse VIDAL.

Je m'associe à cet appel :

Nom

Prénom

Poste occupé

A renvoyer au SNUipp-FSU Espace Jean Jaurès 48000 MENDE - 04 66 49 15 90 - snu48@snuipp.fr

Agir Ensemble

**La force de notre profession c'est son Syndicat,
c'est aussi le nombre de ses adhérents.**

ÉCHELONS	PROFESSEURS DES ÉCOLES							HORS CL.	
	ADJOINT	Dir. 1 Cl.	DIRECTION D'ÉCOLE			SÉ-IMP	SÉ-IMP		
			2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.	10 Cl. et +				
11e	185	187	191	194	198	201	190	P.E.G.C. Classe excep. 205 € Hors-classe 198 €	
10e	172	174	178	181	185	188	177	INSTITUTEURS Adjoint et dir. 1 cl. 145 € Direction 2 cl et + 147 € Spécialisés IMF 147 €	
9e	158	160	164	167	171	174	163	RETRAITÉS pension < 1400€ 87 € pension > 1400€ 97 €	
8e	149	151	155	158	162	165	154	CONTRACTUELS 97 €	
7e	138	139	143	146	150	153	142	Disponibilité, Congé parental, AVS, EVS, Adjt d'éducation 48 €	
6e	127	128	132	136	140		131	Congé de formation 80 % de la cotisation	
5e	119	120	123	127	130			et selon le temps partiel 50 %, 75%... de la cotisation	
4e	114	115	118	122	125				
3e	109	110	113	117	120				
2e	PE stagiaires : 97 €								
1er	Étudiants IUFM (M1 - M2) : Gratuit								

Attention ! 66 % de la cotisation syndicale sont déduits du montant de l'impôt.

Mis au Net

NEO SNUipp

Un site Internet destiné aux collègues entrant dans le métier : avec des conseils, des outils, des liens utiles vers d'autres sites...
<http://neo.snuipp.fr/>

Communiqué de presse du Collectif de défense des RASED
Le collectif RASED se mobilise pour l'appel national du 27 septembre
<http://48.snuipp.fr>

Colloque

Avec la FSU, donnons un avenir au système éducatif... pour la réussite de tous !
Mercredi 28 Septembre de 9h30 à 16h30 dans les locaux de la MGEN à PARIS.

Concours d'écriture

Mille et une nuits
<http://www.snuipp.fr/1001-nuits-1001-recits>

Université d'automne du SNUipp

21, 22 et 23 octobre à Port Leucate (Aude)
Inscriptions au SNUipp Lozère.

Ayez le réflexe...

www.snuipp.fr et www.fsu.fr

<http://48.snuipp.fr>

pour vous informer et retrouver

ENSEMBLE



SNUipp

SNUipp 48 (FSU)

Commission paritaire de presse
N° 0412 S 06095
Imprimé par nos soins
Prix : 2 €
ISSN 1244.0701
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 48. Conformément à la loi du 8.01.78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 48.
Publication mensuelle

BULLETIN D'ADHESION 2011-2012

au SNUipp - FSU, rue des Écoles 48000 MENDE Tél. : 04 66 49 15 90

Je me syndique au SNU IPP afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du service public d'Éducation.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U..

Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Nationale Informatique et Liberté :

Le SNUipp (FSU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquels il a accès à l'occasion des CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date :

Signature :

M. Mme. Mlle Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Adresse mail :

Adresse de l'établissement :

Fonctions :

Échelon :

Montant de la cotisation :

À renvoyer avec le chèque (plusieurs chèques si le paiement est fractionné) à l'ordre du SNUIPP à SNUIPP - FSU Maison des Syndicats - Espace Jean Jaurès, Rue Charles Morel, 48000 MENDE.